

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Ali Bongo Ondimba pour une nouvelle majorité républicaine

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

PARMI les points importants du discours du chef de l'État, dimanche lors de la célébration en différé du 12-Mars, l'on peut noter sa main tendue à tous les compatriotes qui voudraient l'accompagner dans la gestion du pays. Qu'ils soient de l'opposition ou d'ailleurs, Ali Bongo Ondimba les a invités à venir bâtir un Gabon meilleur.

Cet appel ne devrait pas tomber dans des oreilles de sourds. Il va falloir s'attendre à ce que la majorité présidentielle soutenant son programme politique s'enrichisse de nouveaux membres et autres partis politiques. Ce qui équivaldrait au deuxième appel lancé à le rejoindre. Le premier étant celui dans lequel il avait demandé aux "enfants du père de regagner leur maison". Il s'adressait alors à tous les opposants ayant rallié le camp opposé au PDG, donc au régime en place. Toute chose qui a décidé les René Ndemezo'Obiang, Jean Eyeghe Ndong, Frédéric Massavala-Maboumba, Jean-Norbert Diramba, Jean-Philippe Doukaga et bien d'autres à repartir au PDG avec armes et bagages. Ils devront ainsi se joindre aux "camarades"



Photo: DR
Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a invité les opposants à le rejoindre.

et autres sympathisants pour une "victoire nette et incontestable" de leur camp.

Il faut donc croire que le deuxième appel de dimanche dernier ne devrait pas rester longtemps sans réponses. À l'heure où le président veut rassembler le plus grand nombre de ses compatriotes autour de son idéal politique, il est fort à parier que dans les jours qui suivent, ils seront nombreux à se bousculer pour adhérer à la démarche.

D'ailleurs, beaucoup spéculent déjà sur un remaniement du gouvernement plus large que ce qui est attendu. Autrement dit, le nouveau gouvernement en gestation ne tiendrait pas seulement compte des deux portefeuilles n'ayant pas de

titulaires, à savoir le ministère des Affaires étrangères et celui des Transports. L'obligation de remplacer le défunt Michael Moussa Adamo et le démissionnaire Brice Paillat s'imposant d'elle-même.

Il se susurre que le prochain remaniement, qui ne saurait tarder, donnerait l'occasion au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et à son Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, de donner une nouvelle dynamique à ce gouvernement en renouvelant sa composition pour l'essentiel. Ce d'autant plus qu'il devrait correspondre aux enjeux électoraux de cette année : un gouvernement dont la dimension serait hautement politique. En tout cas, le minuteur a déjà été enclenché...

Révision de la Constitution : le Parlement en congrès ce jeudi !

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LE projet de loi portant révision de la Constitution en République gabonaise va enregistrer son épilogue après demain, jeudi. Et ce, conformément à l'article 109 de la "Loi fondamentale". Lequel article dispose que : "(...) La révision est acquise soit par voie de référendum soit par voie parlementaire." Le même article de préciser : "Dans le premier cas, le projet ou la proposition de révision de la Constitution est soumis au référendum par le président de la République, conformément aux dispositions de l'article 18 ci-dessus. Dans le deuxième cas, le projet ou la proposition de révision doit être voté respectivement par l'Assemblée nationale et par le Sénat en des termes identiques avant d'être soumis au Parlement réuni en Congrès".

Une énième révision constitutionnelle qui, sans grande surprise, passera comme une lettre à la poste si l'on s'en tient aux étapes ayant précédé la tenue du Congrès du Parlement.

En effet, récemment ledit projet a obtenu le quitus de l'Assemblée nationale – en présence du chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze et de son équipe. En témoignent les chiffres enregistrés durant la plénière inhérente à l'examen du projet de loi, mentionné ci-dessus.

À la suite de leurs "collègues parlementaires", les sénateurs ont, à leur tour, adopté en des termes identiques à ceux des députés le projet de révision constitutionnelle. Une condition sine qua non avant le déroulement des travaux du Congrès.

Reste désormais à obtenir l'accord des deux tiers des membres du Parlement. L'article cité plus haut souligne également : "(...) L'adoption de tout projet ou de toute proposition de révision de la Constitution par voie parlementaire exige la présence d'au moins deux tiers (2/3) des membres des deux chambres réunies".

Une simple formalité d'autant que les deux chambres du Parlement sont largement acquises au Parti démocratique gabonais (PDG), la formation politique au pouvoir.



Photo: Sylvain Magangal L'Union

Miroir du gouvernement

Fortes attentes

LES 9 et 10 avril prochains se tiendront donc les assises nationales sur la vie chère. Un rendez-vous très attendu par les populations, en proie dans leur vie quotidienne à la hausse des coûts des denrées alimentaires et autres produits essentiels.

Et déjà, afin de mieux préparer cette rencontre, des assises provinciales ont été organisées sur toute l'étendue du territoire national. Histoire de recueillir les recommandations des uns et des autres qui seront examinées, à Libreville, en pleine fête pascale. Au vu de ce qui en ressort, il va sans dire que les attentes sont nombreuses aussi bien en matière d'alimentation, de transport, d'habitat que dans les domaines

de la santé, la fiscalité et la parafiscalité.

Bref, tous les regards sont désormais rivés vers le gouvernement, maître d'œuvre de la grand-messe à venir. D'autant plus que lui reviendra, in fine, la tâche de matérialiser, dans la mesure du possible, les résolutions et autres recommandations qui en découleront. Et c'est réellement sur ce point qu'est attendue l'équipe gouvernementale.

En tout cas, celle-ci semble avoir pris toute la mesure des enjeux liés à ce sujet. Vu que le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a présidé hier, à la Primature, une réunion de restitution des propositions et autres suggestions découlant des différentes assises provinciales

sur la vie chère.

Ceci pour signifier que, comme l'avait indiqué le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le 13 février dernier à l'ouverture de la concertation politique, la rencontre des 9 et 10 avril à laquelle participeront toutes "les forces vives de la Nation permettra à chacune et à chacun de s'exprimer, d'être écouté, d'être entendu. Elle sera une occasion unique de faire respirer notre démocratie. De la revitaliser en faisant preuve de sincérité. En étant constructifs. En faisant valoir ses convictions et ses propositions sans invectives, ni outrance".

J.KOMBILE MOUSSAVOU